

COMPTE RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 26 janvier 2023

<i>Date de convocation : 20/01/2023</i>	<i>Date d'affichage : 20/01/2023</i>
<i>Nbre de conseillers en exercice : 15</i>	<i>Nbre de conseillers présents : 12</i>
	<i>Nbre de conseillers votants : 15</i>

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-six janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Eric BERTHAULT, Maire.

Présents : E. BERTHAULT, F. ION, A. GAYETANO, G. ROYER, A. DEHENRY, L. RICHARD, F. POIRIER, J. FOURMAUX, A. AUBOIS, V. MOREL, M. MIRANDA, D. DEVEZE

Absents excusés : M. COLLET ayant donné pouvoir à J. FOURMAUX, V. MAINIER ayant donné pouvoir à L. RICHARD, V. PRUD'HOMME ayant donné pouvoir à A. GAYETANO,

ORDRE DU JOUR

- 1- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
- 2- ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29/11/2022
- 3- FINANCES LOCALES
 - a) Vote du budget primitif 2023
 - b) Demande d'attribution d'un fonds de concours pour le remplacement des luminaires énergivores par des dispositifs d'éclairage led à l'école (2^{ème} tranche).
- 4- INTERCOMMUNALITE :

Convention partenariale d'objectifs et de cofinancement du relais petite enfance hirondelle
- 5- DOMAINE ET PATRIMOINE
Avis sur la vente du terrain de l'antenne téléphonique
- 6- COMMUNICATIONS DU MAIRE
- 7- AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Aurore GAYETANO est désignée secrétaire de séance.

2) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29/11/2022

Le compte-rendu de la séance du 29 novembre 2022 est adopté par l'ensemble du Conseil Municipal.



3) FINANCES LOCALES

1. Vote du budget primitif 2023

La commission des finances s'est réunie le 19/01/2023. Pour rappel, le budget se vote au chapitre.

Libellé	Budget N-1	Réalisation N-1	Budget proposé N	
DEPENSES FONCTIONNEMENT				
Chapitre 011	Charges à caractère général	187 671,01	127 401,16	201 808,15
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	139 100,00	133 369,89	137 000,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	50 779,00	49 830,00	50 279,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	205 563,65	0,00	219 816,89
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 256,46	17 256,46	1 421,66
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	92 176,00	88 536,86	106 430,00
Chapitre 66	Charges financières	19 500,00	17 552,95	21 000,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles		0,00	
Chapitre 68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	465,00	465,00	500,00
TO1 FONCTIONNEMENT		712 511,12	434 412,32	738 255,70

Libellé	Budget N-1	Réalisation N-1	Budget proposé N	
RECETTES FONCTIONNEMENT				
Chapitre 002	Résultat d'exploitation reporté	182 892,01	0,00	215 208,19
Chapitre 013	Atténuation de charges	696,00	3 300,07	0,00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 234,80	6 234,80	0,00
Chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	17 942,00	20 044,21	17 400,00
Chapitre 73	Impôts et taxes	398 934,80	409 277,85	412 473,00
Chapitre 74	Dotations et participations	91 929,51	55 673,64	81 939,51
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	4 282,00	6 442,74	11 235,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	9 600,00	9 600,00	
TO1 FONCTIONNEMENT		712 511,12	510 573,31	738 255,70

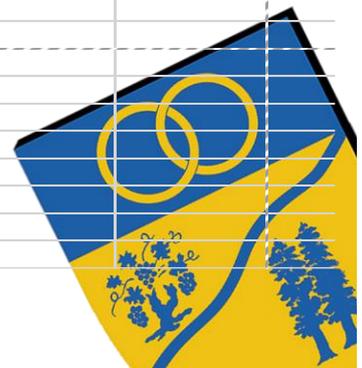
Libellé	Budget N-1	Réalisation N-1	RAR + budget proposé N	
DEPENSES INVESTISSEMENT				
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	51 554,19	0,00	60 493,70
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 234,80	6 234,80	
Chapitre 041	Opérations patrimoniales			0,00
Chapitre 10	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	40 600,00	40 478,49	42 000,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	7 998,00	2 940,00	17 202,00
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	382 851,85	190 950,17	231 924,66
TO1 INVESTISSEMENT		489 238,84	240 603,46	351 620,36

Libellé	Budget N-1	Réalisation N-1	RAR + budget proposé N	
RECETTES INVESTISSEMENT				
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	205 563,65	0,00	219 816,89
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		0,00	40 000,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	17 256,46	17 256,46	1 421,66
Chapitre 041	Opérations patrimoniales			0,00
Chapitre 10	Immobilisations corporelles	114 957,73	119 100,80	46 709,81
Chapitre 13	Subventions d'investissement	125 061,00	68 906,69	43 672,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	26 400,00	26 400,00	
TO1 INVESTISSEMENT		489 238,84	231 663,95	351 620,36



PRINCIPALES OPERATIONS INSCRITES AU BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT TRAVAUX				
enrobé		1 500,00		
fleurissement		500,00		
tontes		2 000,00		
désherbage		2 500,00		
contrôle accessibilité PMR salle des fêtes		600,00		
plaques plafond école		1 100,00		
lavabo école		1 500,00		
refection cour école		6 100,00		
reprise de chaussée		5 000,00		
curage fossé parking école		4 000,00		
taille tilleul école		1 200,00		
changement extincteurs		550,00		
réparation portique école		3 934,00		
licences microsoft/antivirus		600,00		
reliure registres état civil		700,00		
documents arpentage chemins habellis		700,00		
honoraires commissaire enquêteur		300,00		
contrôle accessibilité PMR salle des fêtes		600,00		
FONCTIONNEMENT SUBVENTION A VERSER				
SIVOS COURTOIS NAILLY		73 000,00		
FOURRIERE DU SENONAI		800,00		
DEROGATION SCOLAIRE PARON		2 000,00		
RELAIS HIRONDELLE		500,00		
CAISSE DES ECOLES DE COURTOIS SUR YONNE		500,00		
ECOLE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (cifa, mfr ...)		460,00		
ASSOCIATIONS COURTOIS		1 400,00		
Les amis du vieux courty		200		
Société de chasse Courtois		200		
Détente nature culture		200		
Gym tonic courtoisienne		200		
Moisi mo rot bo		200		
Courtois dance		200		
Association Culturelle Visuelle et Artistique		200		
AUTRES ASSOCIATIONS		470,00		
Resto du cœur		100		
Centre de Sauvegarde Oiseaux Sauvages 89		100		
Association secrétaires/employés adm. mairies arrondissement Sens		60		
SPA		100		
VMHE (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers)		50		
CPN réveil Nature		60		
INVESTISSEMENT		dépenses	subventions sollicitées	
frais d'étude commerce		6 375,00		
frais d'étude aménagement place		10 800,00		
autres		27,00		
city stade		-	4 823,00	subv 2022
pose borne sécurité		-	1 950,00	subv 2022
apport terre monument aux morts		2 000,00		
plantation 6 arbres terrain de sport		2 100,00		
mise aux normes PMR sdf (solde des travaux)		9 800,00	6 566,00	subv 2022
leds école		8 100,00	4 075,00	subv 2022&2023
lavoir (solde des travaux)		1 834,80	4 241,00	subv 2022
vitraux église		3 866,71	1 457,00	subv 2022
avaloirs route de Nailly		8 000,00		
voirie rue des Sublaines		19 000,00		
véhicule		5 000,00		
tracteur 2022			10 560,00	subv 2022
vidéoprotection	sur 60 559,74 € au total (solde en 2024)	30 559,74	10 000,00	
100 chaises salle des fêtes (2022 et 2023)		3 757,60	sur 35234 € au total (solde en 2024)	
réfrigérateur salle des fêtes		2 940,00		
drapeaux commémoration		1 000,00		
rideaux école		1 000,00		
abri bus		3 600,00		
autres		460,00		
RECETTES ANNEES ANTERIEURES CONSERVEES				
Don Melle Blazot 83342,24- déduction vitraux 1890 (dép 5400-rec 3510)		81 875,37		
Taxe aménagement les Bordes - Monlogis		47 030,44		



Principales observations suite à la lecture du budget primitif

Franck POIRIER,

SIVOS de Courtois et de Nailly : le budget du SIVOS a augmenté car le calcul se fait au prorata du nombre d'enfants par commune. Le nombre de jeunes Courtoisiens est en augmentation donc le budget augmente. Nous revenons aux mêmes fourchettes de chiffres que de 2007 à 2013.

Projet centre bourg et commerce : trouve importantes les sommes engagées pour les études concernant ce projet.

Florian ION, précise que les travaux de conformité de la salle des fêtes sont presque terminés. Il reste à installer au sol des plaques podotactiles pour les non-voyants.

Eric BERTHAULT,

Véhicule communal : a besoin d'être remplacé. Nous sommes en attente d'une réponse concernant l'achat d'un camion plateau en très bon état à 5.000€.

Abri bus devant l'école : il faut penser à une autre organisation. Peut-être coupler l'emplacement avec celui d'Intercom. Il faut réfléchir à la sécurité des enfants pour les emmener jusqu'à l'école.

Don : a été fait par l'association des Amis du Vieux Courty pour l'entretien des vitraux et nous les en remercions.

Chaises rouges du foyer rural : compter le nombre exact de chaises en très bon état et peut être compléter pour moitié avec des chaises neuves.

Jonathan FOURMAUX,

Association Culturelle Visuelle et Artistique (ACVA) : ce n'est pas une nouvelle association, mais ils ne percevaient pas de subvention.

Le Relais des Savoirs : a refusé la subvention allouée par la commune.

Délibération D2023-01-001 : La présentation du budget étant terminée, le Conseil municipal après en avoir délibéré et après l'avis de la Commission finance réunie le 19/01/2023,

- **ADOpte** à l'unanimité, par chapitre, le budget primitif communal pour 2023, tel que décrit précédemment, et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- | | |
|------------------|--------------|
| - Fonctionnement | 738.255,70 € |
| - Investissement | 351.620,36 € |

2) Demande d'attribution d'un fonds de concours pour le remplacement des luminaires énergivores par des dispositifs d'éclairage led à l'école (2^{ème} tranche).

M. le Maire présente des devis pour le remplacement de la deuxième tranche des luminaires énergivores à l'école par des dispositifs d'éclairage LED ont été reçus.

Délibération D2023-01-002 : Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOpte** le projet de remplacement de luminaires à l'école (2^e tranche) + 6 dispositifs à la salle des fêtes. Le budget prévu s'élève à 7.160 € HT.
- **SOLLICITE** l'aide de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, Fonds de concours 2023- politique de soutien communautaire aux investissements locaux : 40 % sur le montant HT soit 2.864 €.
- **NOTE** que la part revenant à la commune est de 4.296 € HT.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.



4) INTERCOMMUNALITE

M. le Maire explique que le Relais d'Assistants Maternels (RAM) Hirondelle a pour objectifs d'améliorer l'information et l'accompagnement des familles dans le choix et l'obtention d'un mode d'accueil, ainsi que la qualité, la professionnalisation et la structuration de l'accueil individuel tant chez les assistant(e)s maternel(le)s qu'à domicile.

Le RAM Hirondelle a une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance. Il vise à créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants au domicile des assistant(e)s maternel(le)s ou des parents, par la mise en relation de l'offre et la demande.

Les communes qui souhaitent y adhérer, doivent signer une convention partenariale d'objectifs et de cofinancement avec la ville de Sens.

La convention débute le 01/01/2023 et s'achève le 31/12/2024.

Délibération D2023-01-003 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'adhérer au RAM Hirondelle,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention partenariale d'objectifs et de cofinancement du Relais assistant(e)s maternel(le)s Hirondelles,
- **NOTE** qu'une participation financière sera demandée à la commune pour 2021 et 2022 dont le calcul est le suivant : nombre d'habitants x 0,62 euro = 784 x 0,62 = 486,08 €/an.

5) DOMAINE ET PATRIMOINE

M. le Maire expose que La société ATC propriétaire de l'infrastructure passive de téléphonie mobile implantée sur la parcelle appartenant à la commune (ZE n°118) propose d'acheter le dit terrain pour la somme de 17.000 €.

Pour mémoire, la commune possède un bail de 12 ans à compter du 31/12/2019 et perçoit chaque année 1.500 €.

Observations des conseillers :

17.000€ pour 90m² environ versus 1.500€/an. C'est une belle somme, mais d'une part, en location la commune peut plus facilement garder un œil sur ce qu'il se passe sur ce terrain et d'autre part, il est préférable d'avoir une rente annuelle plutôt que percevoir une grosse somme et perdre le terrain.

6) COMMUNICATIONS DU MAIRE

Piscine : M. le Maire a demandé à la CAGS de ré-autoriser l'accès à la piscine pour l'école de Nailly puisqu'il y a également des enfants de Courtois sur Yonne.

Inauguration : l'armoire de répartition fibre sera installée à Courtois sur Yonne. L'inauguration se déroulera le 16 février 2023 en début d'après-midi.

Rendez-vous des aînés : le mercredi après-midi est à relancer. Viviane MOREL, Annick AUBOIS et Georgette ROYER sont chargées du projet. Inscrivez-vous en mairie pour participer à cet atelier.

Cours informatique : inscrivez-vous en mairie pour bénéficier d'une aide/initiation à l'informatique. Cours animés par Mr FRILLOUX.

Atelier couture : organisé par le Relais des Savoirs, a été très apprécié. C'est à reconduire.



Vœux du Maire : se sont très bien passés. Merci aux deux jeunes du Conseil Municipal des Jeunes, qui sont souvent présentes et qui ont encore beaucoup aidé ce jour-là. Laure RICHARD propose une présentation des nouveaux habitants. A réfléchir pour les prochains vœux.

La Fabrique à Entreprendre : service méconnu à la CAGS, qui aide les jeunes entrepreneurs à s'installer.

Rappel à la loi : concernant des collégiens qui prennent le bus et qui ont créés des problèmes à Paron. Le bus a dû s'arrêter et la police municipale est intervenue. Mr le Maire a reçu en mairie, les jeunes mis en cause avec la CAGS, Intercom et les parents.

Le rappel à la loi s'est déroulé à Paron avec Jean-Luc GIVORD Maire de Paron, Eric BERTHAULT Maire de Courtois sur Yonne et les parents. Pour information, le rappel à la loi est instruit et transmis au Procureur de la République. Les jeunes collégiens sont interdits de bus pendant 1 mois.

Prysmian : recherche du personnel

Intercom : organise une fête pour célébrer ses 10 ans le 2 février à 18h30.

7) AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Aurore GAYETANO

- **Calendrier des festivités communales 2023**

04/02 La nuit du Jeu avec la Caisse des Écoles

05/02 Balade Nature "Le Village en Hiver"

25/02 Elections du CMDJ

04/03 Soirée Découverte des vins de l'Yonne par le Relais des Savoirs

18/03 Repas de la Chasse

09/04 Pâques

12/05 Marche du Cœur par le Foyer des Genêts au profit de la SPA

04/06 Journée "Faites du bien à la Nature"/ Repair'café / troc d'objets/ ateliers nature

02/06 Fête des voisins

21/06 Fête de la musique

15/07 Grande fête de l'été

Août Garçon la Note

10/09 Vide-greniers

17/09 Journée du Patrimoine

28/10 Halloween à confirmer avec le nouveau CMDJ

12/11 Bourse aux jouets

08/12 Noël des aînés

09/12 Noël des enfants

10/12 Marché de Noël

- **Commission environnement et Commission Patrimoine** : La dernière réunion de la commission a eu lieu le 17 janvier 2023. Nous avons évoqué les projets pour 2023.

" Le 31.01.2023, CPN Réveil Nature organise une sortie nature dans Courtois sur Yonne le matin avec la classe de CP qui va découvrir la nature en hiver dans la peupleraie puis faire un petit tour dans le village. L'après-midi ce sera le tour de la classe des moyens et des grands pour qui il y aura une petite sensibilisation dans la peupleraie.



D'ici la fin de l'année scolaire, nous aurons l'occasion d'échanger avec les jeunes sur le recyclage des déchets, le jardinage et peut être de retourner voir la nature au printemps. D'ailleurs si des personnes souhaitent faire don de plantes aromatiques (menthe, thym...) pour les enfants de l'école, elles peuvent laisser leurs coordonnées en mairie. Merci d'avance. La classe de CP va installer une poubelle de recyclage dans la cantine pour sensibiliser leurs camarades au recyclage des déchets.

- " Le 05.02.2023, nous organisons une sortie nature dans le village avec CPN Réveil Nature, rendez-vous 14h30 sur le parking de l'école.
- " Le 04.06.2023, journée « Faites du Bien à la Nature ». Il y aura un petit rallye familial avec un ramassage de déchets et des cadeaux à la clé. Une animation avec CPN Réveil Nature, un troc d'objets, la présence du Repair' Café pour faire réparer des p=objets en panne et peut être quelques producteurs locaux.
- " Le 17.09.2023, la Commission Patrimoine et l'association des Amis du Vieux Courty (AVC) proposeront la journée du patrimoine avec des surprises à découvrir au lavoir et à l'église.
- " Avril 2023, sera le mois du compostage, comme l'année dernière, nous vous proposerons l'achat de composteurs à tarif préférentiel par la CAGS, livraison en mairie.

- **Ouverture du lavoir :** Une question évoquée lors de la réunion a été l'ouverture des portes du lavoir. Les bénévoles ont fini de fabriquer la grille qui va remplacer la 3^{ème} porte du lavoir, elle sera prochainement installée. La commission et l'association AVC sont plutôt favorables à réaliser deux autres grilles qui seraient installées en plus des portes coulissantes. Ainsi les visiteurs pourraient voir à l'intérieur et les lieux ne risqueraient pas d'être dégradés. Le conseil municipal est d'accord.

- **Points divers :**

- " Les résidents du foyer des Genêts à l'EPNAK ont demandé à être conseillés pour faire quelques actions. Georgette ROYER et Aurore GAYETANO sont allées à leur rencontre à plusieurs reprises notamment pour les aider à choisir un circuit afin de proposer une randonnée « Fais Marcher ton Cœur » qui aura lieu le 12.09.2023 à 18h, les dons libres iront à la SPA. Il sera proposé un pique-nique tiré du panier pour finir la soirée. Deux circuits seront disponibles dont un accessible aux fauteuils roulants.
- " La CAGS est venue rendre visite aux résidents pour les aider à améliorer la gestion des déchets. Quelques actions ont été mises en place par des éducateurs et un résident référent par maison. Le foyer des Genêts désire aussi participer aux animations communales.
- " Le défibrillateur est tombé en panne de batterie un peu avant les fêtes. Un devis a été demandé, il s'élève à 324€TTC. Il faut se poser la question du remplacement vu son ancienneté. Aurore GAYETANO va se renseigner sur les subventions possibles pour le remplacement de l'appareil. Application « Le bon Samaritain »

Alexandre DEHENRY informe que le C.S.O.S, Centre de Secours des Oiseaux Sauvages est une association très importante pour prodiguer des conseils et soigner les animaux blessés.

Viviane MOREL souhaite refaire une formation, avec les pompiers, sur les gestes qui sauvent comme l'année dernière.

Franck POIRIER

- " Les tablettes sont mises en place pour le pointage des élèves à la cantine et la garderie
- " Réunion à venir pour la kermesse avec l'association des parents d'élèves l'Ecole Buissonnière
- " API restauration, bilan prévu début d'année le 30 janvier 2023

Jonathan FOURMAUX nous informe qu'une nouvelle élection du Conseil Municipal des Jeunes doit se dérouler le 25.02.2023. Inscriptions jusqu'au 20.02.2023, 10 jeunes max.

Nous remercions particulièrement trois jeunes pour leur participation, elles ont tenu à distribuer les nouvelles adhésions. Nous remercions l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes pour cette expérience partagée.



Georgette ROYER

- " Le goûter des ainés, le Noël des enfants et le marché de Noël se sont très bien passés.
- " Pour information, les colis de Noël sont distribués aux 75 ans et plus.
- " Les Courtoisiens et Courtoisiennes de 70 ans et plus (154 personnes) seront conviés au printemps pour un goûter.

Florian ION indique que les travaux d'enfouissement route de Nailly ont pris un peu de retard. Le chantier se déroule comme prévu. L'entreprise prend soin de laisser un accès aux riverains pour rentrer chez eux. L'entreprise ne devra plus bloquer la rue (route barrée) les week end. Des points de collecte de déchets ont été mis en place.

Eric BERTHAULT informe que le 03 février à 9h30 la CAGS organise au foyer rural de Courtois sur Yonne un **COFIL (COMité de PILotage) – CTG (Convention Territoriale Globale)** autour de 23 thèmes dont petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits etc. Réunion réservée aux élus et acteurs locaux.

Séance levée 22h50

Calendrier Collectes 2023
Courtois sur Yonne

JANVIER		FEVRIER		MARS	
1		1		1	
2		2		2	
3		3		3	
4		4	ordures ménagères	4	ordures ménagères
5		5		5	
6		6		6	
7	ordures ménagères	7	tri sélectif	7	tri sélectif
8		8		8	
9		9		9	
10	tri sélectif	10		10	
11		11	ordures ménagères	11	ordures ménagères
12		12		12	
13		13		13	
14	ordures ménagères	14		14	
15		15		15	
16		16		16	
17		17		17	
18		18	ordures ménagères	18	ordures ménagères
19		19		19	
20		20		20	
21	ordures ménagères	21	tri sélectif	21	tri sélectif
22		22		22	
23		23		23	
24	tri sélectif	24		24	
25		25	ordures ménagères	25	ordures ménagères
26		26		26	
27		27		27	
28	ordures ménagères	28		28	
29				29	
30				30	
31				31	

